



CENTRE SOCIAL
CITE ESCOUTO CAN PLAOU
11200 LEZIGNAN-CORBIERES

- ✍ Yousef DEBZA
- ✍ Laurent HEBERT
- ✍ Aurélie LEITERER
- ✍ Naïs MAIGRET
- ✍ Maité PALLIER



Dans sa "Politique" Aristote écrit que vivre ensemble c'est vivre heureux, et sans ce minimum de bonheur, il n'y a pas de cité, pas de citoyenneté.

Accueil, Information, Orientation

Les usagers du centre social

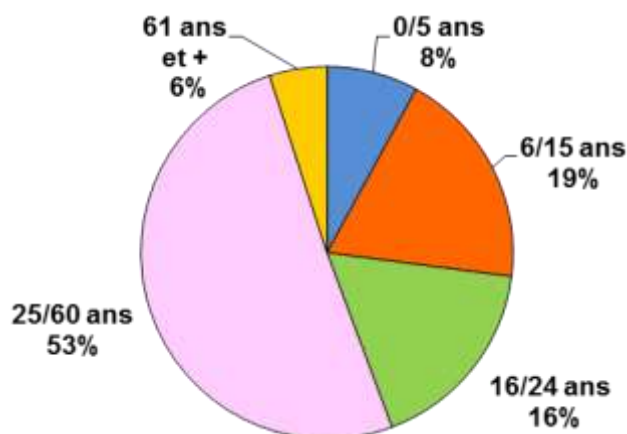
Fiche contexte

Nombre d'usagers

- ▶ Cité : 161
- ▶ Hors cité : 279

Soit un total de 440 personnes (adultes et enfants), usagers du centre social.
La majorité des personnes accueillies bénéficie des minima sociaux, quel que soit leur lieu de résidence.

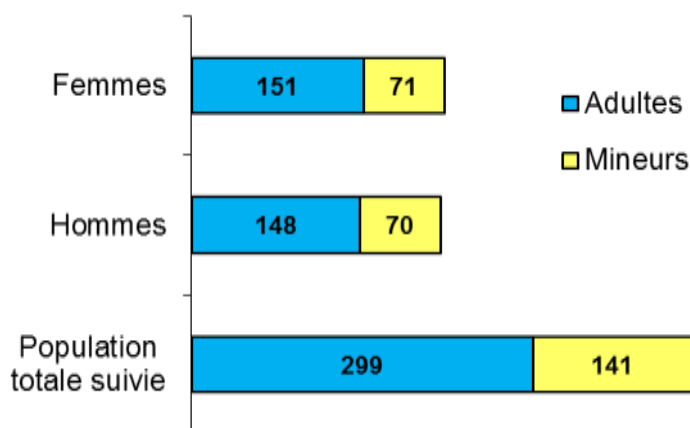
Répartition des usagers du centre social par tranches d'âge



Moyenne d'âge

- ▶ de la population vivant sur la cité : 32,47 ans
- ▶ de la population extérieure à la cité : 27,6 ans
- ▶ des usagers du centre social : 30 ans

Répartition des usagers du centre social selon ces états : hommes / femmes majeurs / mineurs



Commentaires

Le nombre global d'usagers du centre social a augmenté de 39 personnes (401 en 2013).

Le nombre d'usagers résidant sur la cité tend toujours à diminuer (- 6 par rapport à 2013), en lien avec le nombre d'habitants sur la cité. En revanche, le nombre d'usagers hors cité augmente sensiblement (+ 45 personnes). Parmi ces nouvelles personnes, nous accueillons essentiellement des jeunes couples.

Ce mouvement de personnes issues de la ville se confirme depuis quelques années. Tous ont un lien avec la cité et ne sont pas nouvellement arrivants sur la ville de Lézignan.

Accueil, Information, Orientation

L'appui social individualisé

Fiche action n°1

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>La plupart des familles exprime une demande forte en terme de besoins d'écoute et de conseil concernant leurs problématiques individuelles ou familiales. Elles éprouvent toujours des difficultés pour accéder aux services de droit commun. Ces temps permettent aux travailleurs sociaux de prendre connaissance de situations bien au-delà de la demande exprimée. L'accès réduit aux bureaux des partenaires sociaux (rendez-vous nécessaire et fermeture à certaines périodes) ainsi que la généralisation d'internet pour accéder aux différents formulaires, fragilisent cette population et augmentent sa demande d'accompagnement.</p> <p>Certaines démarches nécessitent du temps avec la personne (complexité d'un dossier, explications à apporter, suivi personnalisé, usagers peu autonomes ayant des difficultés de compréhension, illettrisme...).</p> <p>Selon le résident accueilli et sa demande, nous posons un caractère éducatif à ces permanences, en le responsabilisant face à ses démarches.</p> |
| Objectifs | <p>Améliorer la gestion du quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner l'utilisateur dans ses démarches d'autonomie, à partir de sa demande - répondre aux demandes exprimées - conseiller et orienter - apporter des réponses pour des démarches de plus en plus complexes. <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relais et médiation avec les partenaires sociaux et autres - accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté |
| Mise en œuvre | <p>Les travailleurs sociaux assurent 3 demi-journées d'accompagnement socio-administratif par semaine, complétées par des suivis individualisés à la demande ou selon les situations.</p> <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité.</p> <p>Horaires : lundi et mardi : 9h à 12h ; jeudi : 14h à 17h et sur RV selon les situations.</p> |
| Résultats attendus | <p>Acquérir et développer des compétences sociales.</p> <p>Sécuriser et renforcer les personnes dans leurs savoir-faire et autonomie.</p> <p>Meilleure prise en charge de leur autonomie sociale et connaissance de leurs droits et devoirs.</p> |
| Public visé | <p>Bénéficiaires du RSA sous référence AMPG, hors référence AMPG et autres usagers du centre social</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>10 à 12 personnes par permanence</p> |
| Places disponibles | <p>Selon l'affluence et la lourdeur des demandes</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Sur présentation aux permanences</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

Accueil, Information, Orientation

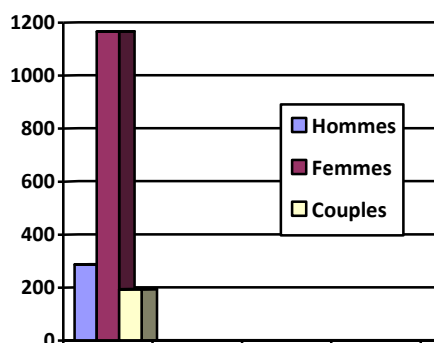
L'appui social individualisé

Fiche bilan n°1

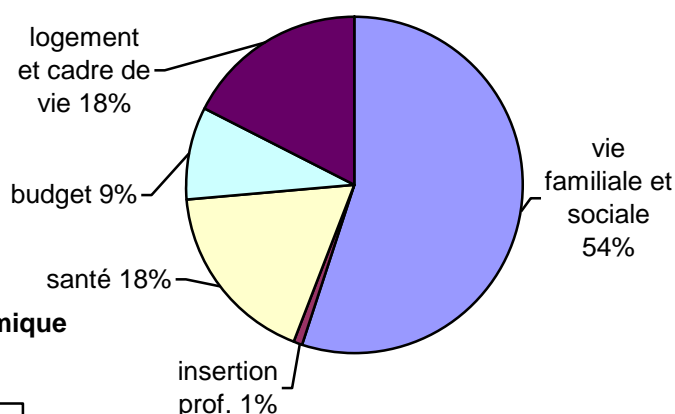
Résultats chiffrés

Ces chiffres sont issus du cumul des permanences socio-administratives et des rendez-vous individuels.

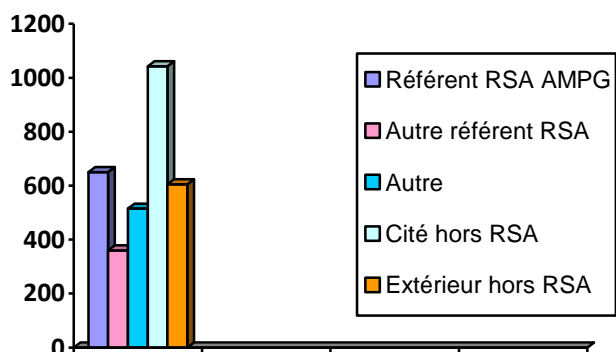
Nombre de permanences : 180 ⇒ Personnes accueillies : 1647 ⇒ Actes réalisés : 3194



Répartition selon les différents domaines



Répartition selon le statut socio-économique



2 types d'accompagnements menés :

1. Les permanences socio administratives 1525 accueils lors de 152 permanences, soit une fréquentation moyenne de 10 personnes.
2. Les suivis sur rendez-vous : 28 demi-journées, 122 personnes reçues, soit une moyenne de 4 à 5 rendez-vous individuels par ½ journée.

Commentaires

Augmentation du nombre global de personnes accueillies (+ 47, à relier certainement avec une progression de la fréquentation de ces temps par des personnes du centre-ville). Certaines de ces personnes nous contactent de plus en plus par téléphone pour avoir un conseil, une orientation, leur évitant ainsi de venir sur le centre. D'autres, relativement autonomes, font appel au centre social, pour des dossiers très complexes, ne sachant pas vers qui se tourner sur la ville. Tout ceci confirme une demande réelle d'accompagnement des publics issus de la ville, en lien avec une précarité grandissante de certains et atteste de la confiance établie de longue date entre le centre social et cette communauté. La lourdeur des demandes et la complexité des dossiers, observées les années précédentes, se confirme : + 437 actes relevés en 2014. La répartition des actes par domaine (relevé uniquement pour les permanences administratives) montre une augmentation de la rubrique « vie familiale » (+12%). Les questions de santé et de budget ne sont pas toutes traitées pendant ces permanences. La question de l'emploi déjà faible en 2013, est essentiellement traitée lors des permanences emploi. Les accompagnements sur rendez-vous permettent également de suivre les personnes sous contrats RSA pour des points particuliers de leur engagement.

Accueil, Information, Orientation

Le service domiciliation

Fiche action n°2

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>Le centre social a un agrément préfectoral qui lui donne mission d'instruire les demandes d'élection de domicile pour les personnes "Gens du Voyage ou d'origine tsigane".</p> <p>Ce service permet de répondre à un accès au droit mais n'offre pas d'accompagnement personnalisé de longue durée.</p> |
| Objectifs | <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none">- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté- apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes <p>Répondre aux demandes d'élection de domicile de personnes du Voyage</p> <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés</p> |
| Mise en œuvre | <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité, Horaires : lundi et mardi : 9h – 12h ; jeudi : 14h à 17h pour retrait du courrier</p> <p>Un entretien préalable avec toute personne désireuse d'une domiciliation</p> <p>Tenue d'un registre de domiciliation et actualisation (entrées et radiations)</p> <p>Information mensuelle auprès du CG, CAF, CPAM et MSA des entrées et radiations</p> <p>Information du bénéficiaire en cas de radiation</p> <p>Archivage des dossiers pendant 3 ans</p> |
| Résultats attendus | Accès au droit commun des personnes sans domicile stable |
| Public visé | Personnes Gens du Voyage |
| Nombre de participants prévus | Inférieur ou égal à 30 élections de domicile par an |
| Places disponibles | Nombre de domiciliations enregistrées inférieures ou égales à 30 |
| Modalités d'entrée dans l'action | Sur demande des personnes |
| Calendrier d'exécution | Du 01/01/2014 au 31/12/2014 |

Accueil, Information, Orientation

Le service domiciliation

Fiche bilan n°2

Résultats chiffrés

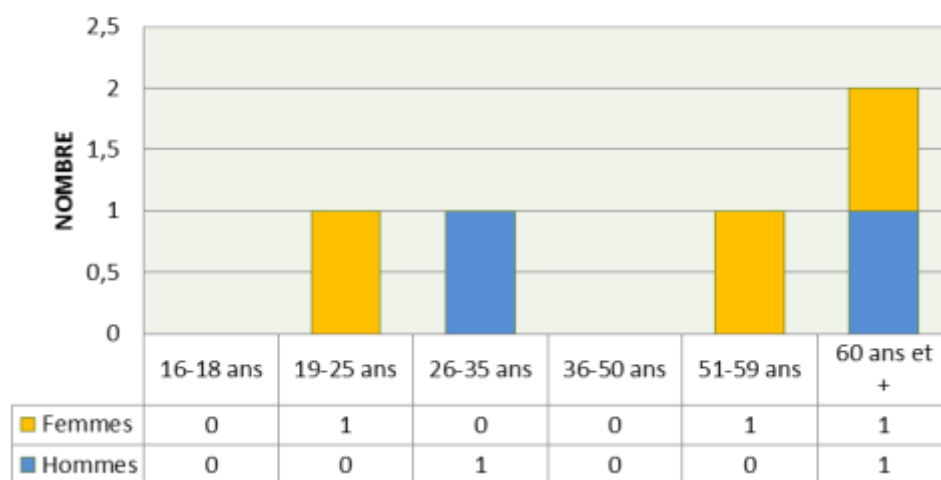
Nouvelle demande : 0

Attestations de renouvellement : 5

Radiation : 0

Au 31/12/2014 : 5 personnes inscrites dans le dispositif.

**Profil des personnes suivies en 2014
AMPG LEZIGNAN**



Commentaires

Cinq personnes bénéficient de ce service en 2014. Le centre social apporte un soutien socio-administratif à leur demande. Sur les cinq, quatre personnes ont souhaité être accompagnées dans certaines démarches par l'AMPG, dont trois sont allocataires RSA avec une référence AMPG.

Ces personnes nous contactent une à deux fois par trimestre.

Notre action consiste également à les informer et les orienter vers les structures de droit commun, selon les besoins.

Perspectives

En 2015, nous poursuivons cette action selon le cahier des charges défini par la Loi du 05/03/2007, confortée par la Circulaire du 25/02/2008.

RSA

le Revenu de Solidarité Active

Fiche action n°3

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>L'AMPG bénéficie de la mission de référent d'insertion. Les usagers du centre social sont majoritairement bénéficiaires des minima sociaux.</p> <p>Les actions du référent RSA :</p> <ul style="list-style-type: none">- définir un parcours personnalisé- déterminer et mobiliser les moyens pour la mise en œuvre du parcours- établir un contrat d'engagement cosigné par l'allocataire et le Président du Conseil Général- suivre les parcours et renouvellement des contrats d'engagement |
| Objectifs | <p>Aider les bénéficiaires du RSA dont nous avons la référence, à élaborer et mettre en œuvre un projet d'insertion adapté à leur situation et contexte local :</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none">- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté- apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés.</p> |
| Mise en œuvre | <p>Un référent d'insertion, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Horaires : 1 mercredi sur 2, jeudi, vendredi : 14h à 17h sur rendez-vous</p> <p>Dispositifs et leviers d'action sociale propres à l'AMPG</p> <p>Utilise la lettre de commande pour orienter l'allocataire vers un opérateur du Programme Départemental d'Insertion, selon la situation</p> |
| Résultats attendus | Accès au droit commun des personnes bénéficiaires du RSA et accompagnement dans leur parcours d'insertion |
| Public visé | Usagers du centre social dont l'AMPG a la référence RSA |
| Nombre de participants prévus | Inférieur ou égal à 100 bénéficiaires du RSA par an |
| Places disponibles | Nombre de domiciliations enregistrées inférieures ou égales à 100 |
| Modalités d'entrée dans l'action | Sur orientation par l'Antenne Locale d'Insertion |
| Calendrier d'exécution | Du 01/01/2014 au 31/12/2014 |

RSA

Le Revenu de Solidarité Active

Fiche bilan n°3

◆ LES CHIFFRES DU RSA

| | 1 ^{er} SEMESTRE | | 2 nd SEMESTRE | | ANNEE 2014 | |
|---|--------------------------|---------------|--------------------------|---------------|------------|---------------|
| Nombre d'allocataires RSA en Contrat d'Engagement | 83 (*) | | 84.5 (*) | | 83.75 (*) | |
| Nombre de bénéficiaires (Allocataires, conjoints, enfants) | 153 (*) | | 160.5 (*) | | 156.75 (*) | |
| Nouveaux entrants | 7 | | 6 | | 13 | |
| Nombre de contrats validés en A.L.I | 47 | | 35 | | 82 | |
| Nombre de contrats ajournés en A.L.I | 0 | | 0 | | 0 | |
| Taux de contrats validés | 100% | | 100% | | 100% | |
| Nombre de suspensions | 0 | | 0 | | 0 | |
| Demande de Fonds d'Aide à l'Insertion (FAI) | 1 | | 1 | | 2 | |
| Sorties du dispositif | 2 | | 5 | | 7 | |
| RSA Différentiel | 6 (*) | | 8 (*) | | 7 (*) | |
| SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT | 271 | | 282 | | 553 | |
| VIE FAMILIALE ET SOCIALE | 150 | 55.35% | 153 | 54.25% | 303 | 54.79% |
| Améliorer la gestion du quotidien | 34 | 12.54% | 37 | 13.12% | 71 | 12.83% |
| Connaître ses droits et pouvoir les utiliser | 60 | 22.14% | 63 | 22.34% | 123 | 22.24% |
| Assumer son rôle au sein de la famille ou de l'emploi | 36 | 13.28% | 32 | 11.34% | 68 | 12.29% |
| Participer à l'environnement social, à la vie sociale | 20 | 7.38% | 21 | 7.44% | 41 | 7.41% |
| LOGEMENT | 29 | 10.70% | 33 | 11.70% | 62 | 11.21% |
| Accéder à un logement adapté et/ou s'y maintenir | 15 | 5.53% | 19 | 6.73% | 34 | 6.14% |
| Etre en mesure de payer ses charges de logement | 14 | 5.16% | 14 | 4.96% | 28 | 5.06% |
| SANTE | 38 | 14.02% | 41 | 14.53% | 79 | 14.28% |
| Se soigner | 38 | 14.02% | 41 | 14.53% | 79 | 14.28% |
| Accéder à une couverture sociale | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| BUDGET | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| Gérer son budget | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| Résorber son endettement | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| INSERTION PROFESSIONNELLE | 54 | 19.92% | 55 | 19.50% | 109 | 19.71% |
| Engager une démarche vers l'emploi | 38 | 14.02% | 36 | 12.76% | 74 | 13.38% |
| Définir un projet professionnel | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| Acquérir ou compléter l'acquisition de compétences professionnelles | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| Se former | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| Créer ou développer une activité | 4 | 1.47% | 8 | 2.83% | 12 | 2.16% |
| Accéder ou se maintenir dans l'emploi | 12 | 4.42% | 11 | 3.90% | 23 | 4.15% |

(*) moyenne

◇ COMMENTAIRES

Les chiffres du dispositif RSA de l'AMPG montrent une moyenne de 83,75 personnes allocataires du RSA en contrat d'engagement, ce qui représente une moyenne de 156,75 bénéficiaires inclus dans le dispositif car le RSA prend en compte la situation financière, professionnelle et familiale de la personne ou du foyer (l'allocataire, le conjoint et les enfants).

◇ SITUATION DU RSA AU 31/12/2014

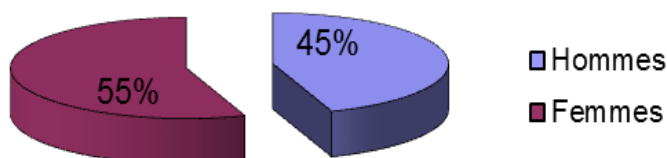
| | |
|------------------------------------|------|
| 32 couples avec enfants..... | 62 % |
| 9 couples sans enfant..... | 16 % |
| 3 femmes séparées avec enfant..... | 7 % |
| 6 célibataires sans enfant..... | 13 % |
| 2 veuf/veuve sans enfant..... | 2 % |

52 allocataires, soit 161 bénéficiaires. Cela représente 83 mesures en contrat d'engagement. Cette année, 13 allocataires sont entrés dans le dispositif de suivi des bénéficiaires RSA de l'AMPG (Il s'agit de nouveaux entrants inconnus des services de l'AMPG ou de personnes déjà connues de l'AMPG). Aussi 7 en sont sortis pour diverses raisons (Souvent pour d'autres prestations dont l'A.A.H : Allocation Adulte Handicapé ou l'Allocation chômage après une activité salariée).

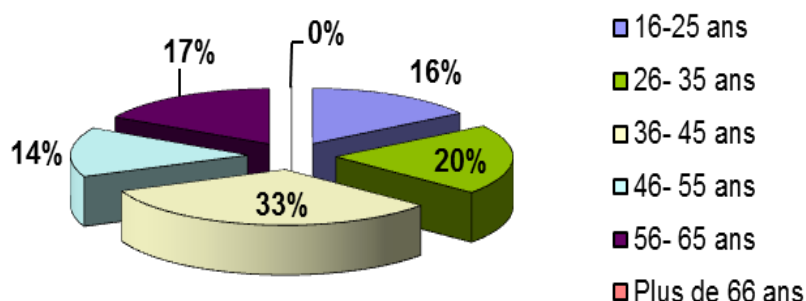
En 2014, sur le site de Lézignan, en moyenne, 48 allocataires ont perçu un RSA socle et 4 allocataires ont perçu un RSA socle + activité.

◇ REPARTITION DU DISPOSITIF RSA DE L'AMPG PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE AU 31/12/2014

Répartition selon le sexe
ALI Pays Corbières Minervois



Répartition par tranche d'âge
ALI Pays Corbières Minervois

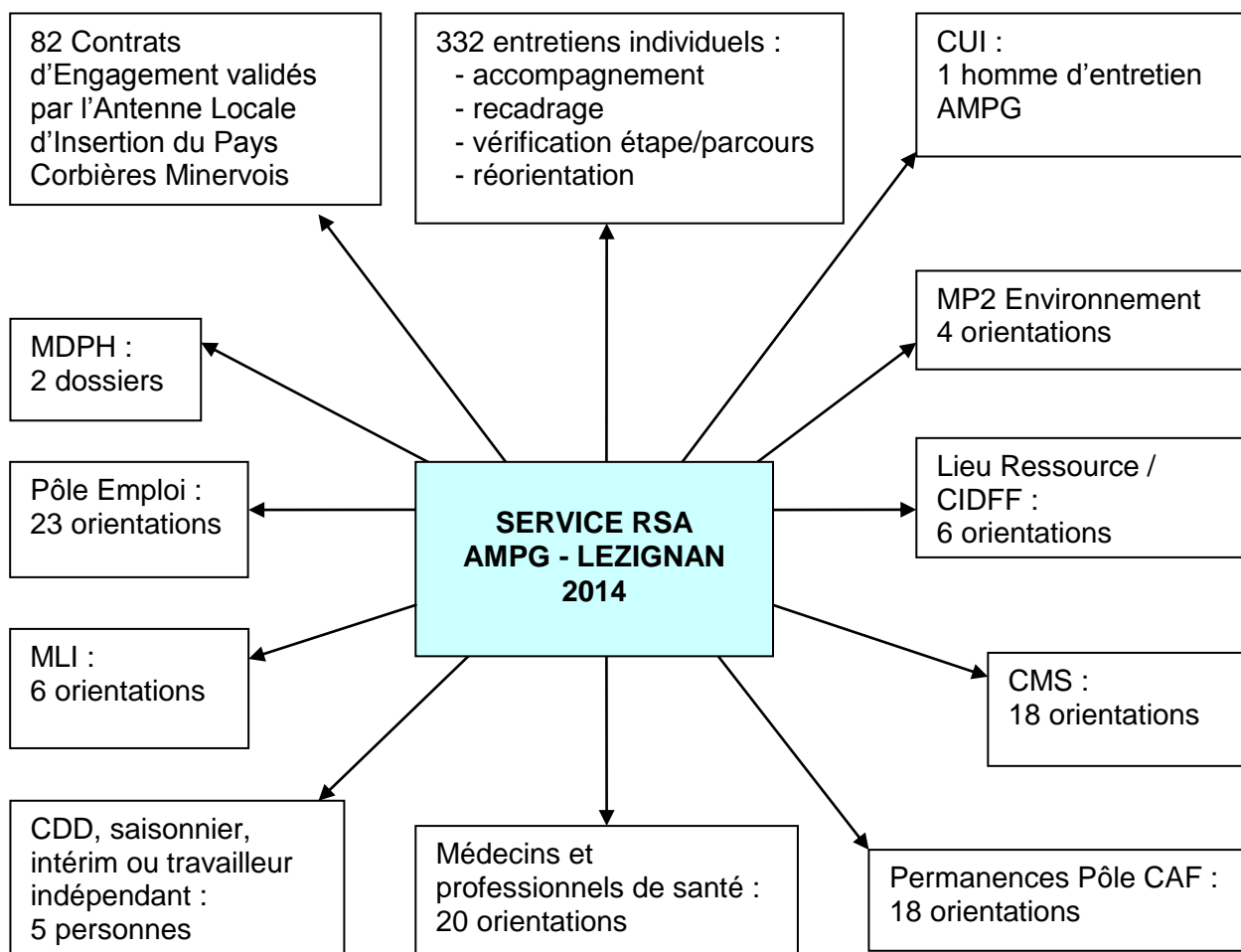
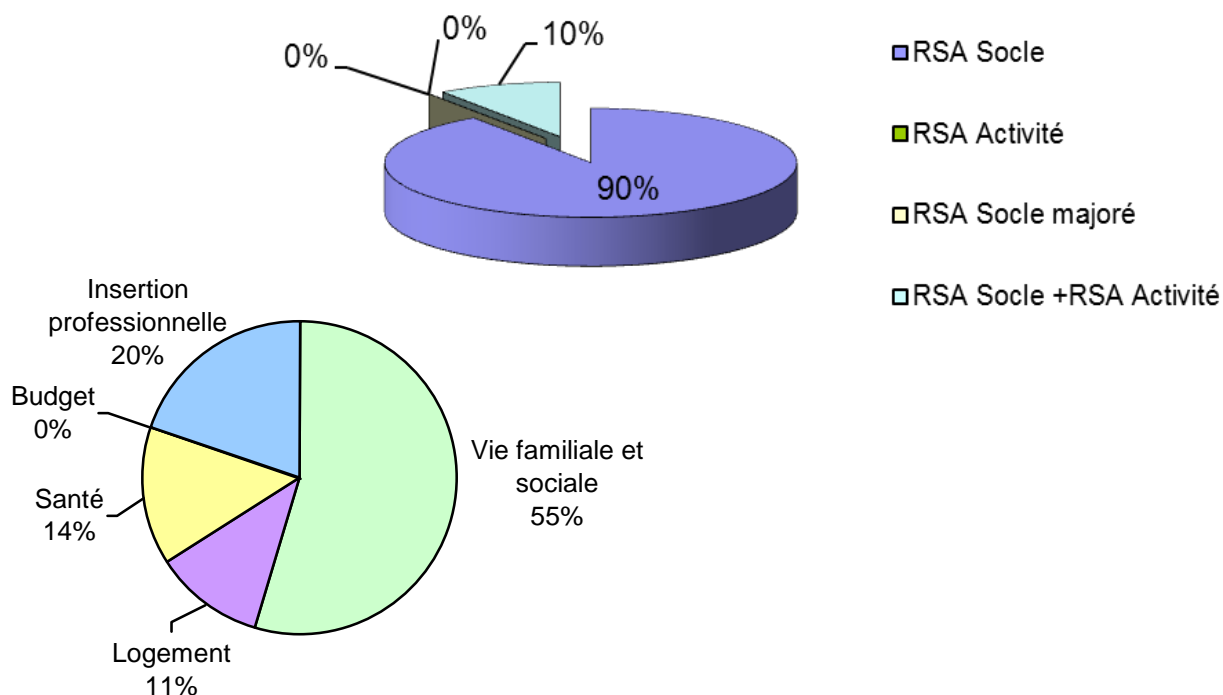


Au cours de l'année 2014 :

Chaque titulaire d'un contrat d'engagement est vu pour un entretien systématique lors du renouvellement de son contrat ou pour l'élaboration d'un premier contrat (parfois plusieurs entretiens sont nécessaires). Durant l'année 2014 un minimum de 82 entretiens a donc été effectué dans ce cadre.

Outre ces entretiens, les personnes en contrat d'engagement sont vues par le référent RSA sur une fourchette de 2 à 6 entretiens annuels. A leur demande ou sur convocation, afin de faire le point sur leurs démarches d'insertion ou pour un recadrage sur les engagements pris dans leur contrat.

Répartition selon la nature du RSA ALI Pays Corbières Minervois



Insertion professionnelle

La situation générale de l'emploi

Fiche contexte

Le dispositif RSA de l'AMPG sur le site de Lézignan englobe :

- la cité Escouto Can Plaou
- les terrains privés de la Fageolle et la Vérité
- les personnes orientées par l'ALI suite au diagnostic participatif RSA

Au cours de l'année 2014, 19 personnes en moyenne sont répertoriées dans la catégorie des demandeurs d'emploi et/ou travailleurs occasionnels. Certaines d'entre elles pratiquent une activité saisonnière dans le secteur viticole, secteur qui demeure sur le territoire le seul pourvoyeur de main d'œuvre non qualifiée. Cependant, d'année en année, ce besoin en main d'œuvre est en forte diminution compte tenu de la crise viticole et du remplacement de l'homme par la machine.

En 2014, 2 personnes en activité salariée et 4 personnes travailleuses indépendantes :

- 1 personne en CDD dans le secteur viticole
- 1 personne en CUI/CAE comme homme agent d'entretien sur le site
- 4 personnes ayant le statut de « Travailleur Indépendant » (3 dans la récupération de métaux et 1 en petits travaux de maçonnerie et peinture).

Problématiques repérées

- absence de formation ou qualification
- problèmes de mobilité
- absence de projection dans le temps
- rapport particulier au temps et à l'argent
- absence de motivation (pour certains et installation dans le dispositif RSA)
- bassin d'emploi sinistré
- stéréotypes négatifs autour de la communauté gitane

Sur le territoire de Lézignan (enclavé et isolé entre les bassins d'emploi du narbonnais à l'Est et du carcassonnais à l'Ouest) et compte tenu du contexte économique et social, les difficultés en termes d'emploi pour les personnes en insertion sont de plus en plus prégnantes.

Les possibilités pour ces personnes de pouvoir accéder à un contrat aidé ou un chantier d'insertion sont de plus en plus réduites et pourtant, ces mises en situation d'emploi et de formation sont des étapes indispensables, voire incontournables pour certains publics. Bien entendu, elles ne permettent pas une sortie définitive du dispositif RSA, mais elles sont un tremplin vers des situations plus stables, moins précaires pour un parcours d'insertion valorisant et motivant.

Activités traditionnelles

Les vendanges de septembre à octobre : pour nombre de ce public, cela reste l'activité phare de l'année bien qu'elle soit en diminution d'une année sur l'autre. En 2014, 10 à 15 personnes ont été concernées. Cette activité correspond à leur mode de vie et savoir-faire et s'étale sur des périodes allant de quelques jours à 3 semaines. Au sein de la communauté gitane, cette pratique saisonnière s'effectue en famille élargie, la plupart du temps, et procure un complément de revenu aux minima sociaux (RSA en général).

La taille et l'entretien de la vigne de novembre à avril : quelques personnes exercent cette activité dans les vignobles du lézignanais. Durant 6 à 8 mois, c'est une activité bien adaptée aux compétences et combinée à des conditions sécurisantes (travail à l'extérieur, horaires flexibles et modulables, rythmes choisis, travail en binôme ou en groupe, au forfait ou au pied...). Ces personnes, souvent connues de longue date par les employeurs, formées sur le terrain par la pratique, donnent entière satisfaction et sont rappelées de saison en saison.

Les Partenaires de l'Emploi

Pôle Emploi : 19 demandeurs en moyenne sur l'année

Lieu Ressource Insertion / CIDFF : 6 orientations

Mission Locale : 6 jeunes orientés

MP2 Environnement : 4 candidatures

Quelques articles de presse...



La ronde du Père Noël

L'INDÉPENDANT
SAMEDI 27
DÉCEMBRE 2017

► ECOLE ESCOUTO CAN PLAOU. Un savoureux goûter préparé par Corinne la maîtresse et Antoinette l'aide maternelle a précédé l'arrivée du grand barbu (invité par la mairie) dans l'école de la communauté gitane. Les enfants étaient ravis de cette visite et les parents aussi !



ZAPPING

INDEX 29.09.14

► LES ÉCOLIERS NETTOIENT DEVANT LEUR PORTE ET AUTOUR DE LEURS CLASSES. Comme chaque année, les élèves de l'école maternelle d'Escouto Can Plaou ramassent tout qui traîne dans la cour et aux alentours. Ils récoltent les papiers, les plastiques, les emballages, les feuilles mortes. Le tout est collecté dans de petits containers et jeté dans les poubelles vertes, jaunes et bleues. Les leurs sont plus petites et situées dans le vestibule d'entrée de la classe. Les végétaux (feuilles, petits bouts de bois) vont dans un container particulier qui sera récupéré par le personnel municipal spécialisé. Un apprentissage à la vie sociale bien géré Corinne et Gilles Dodeman et l'aide-maternelle affectée à cette école.

L'INDÉPENDANT

MERCREDI 23 JUILLET 2014

Nicolas Garcia n'a pas oublié les roulottes d'autrefois

Le 23 juillet à 08h00 par F. P. | 10 à 12 par 11 à 2 heures



Nicolas Garcia devant sa roulotte avec son chat. PHOTO D.R.

Habitant d'Escouto can plaou, il s'est pris de passion pour ces véhicules qui lui rappellent le bon vieux temps et un vent de liberté. C'est un passeur de mémoire, le gardien d'une culture qui tend à disparaître.

Nicolas Garcia, 62 ans, n'a pas oublié les anciens chemins parcourus avec son père. "J'avais une roulotte tractée par un cheval. À cette époque j'étais jeune, j'avais une quinzaine d'années quand je parlais avec lui... et ça m'est resté", dit-il, avec une pointe de nostalgie dans la voix.

Pour entretenir ce souvenir qui ne doit pas s'éteindre, Nicolas Garcia a décidé de restaurer, voire d'aménager ses propres roulottes. Une passion à laquelle il s'attelle sans compter ses heures.

• Un camping-car roulotte inédit !

"J'en ai déjà fait deux ou trois. Sur celles d'avant, j'ai tout monté moi-même. La dernière, je voulais l'entreposer sur un terrain, mais j'ai eu peur qu'on me l'abîme. Alors je l'ai vendue. Mais elle fonctionne très bien : on peut la tracter avec un cheval", explique-t-il.

À présent, Nicolas Garcia se lance dans une nouvelle tâche : "Je transforme un camping-car dans le style des roulottes d'autrefois". Découper la tôle pour façonner le toit, renforcer la structure, ajouter une avancée, repindre et rénover l'intérieur... il fait tout lui-même, à la main, avec un goût certain et surtout avec beaucoup de cœur. "Celle-là, on pourra la tracter avec une voiture, c'est plus pratique", précise-t-il.

Le résultat : un camping-car roulotte inédit qui ne manque pas de charme et qui pourra bientôt silloner la route. "Je l'ai peint en rouge et jaune, car les roulottes d'autrefois étaient très colorées, elles pouvaient aussi être vertes et bleues".

Nicolas Garcia aimerait bien transmettre son attachement au passé. Il sait aussi réaliser des paniers comme autrefois : "On va couper l'osier à la rivière, on pèle les brosses, on les laisse sécher au soleil pour en faire des fagots. Pour pouvoir le travailler et lui redonner sa souplesse, il faut laisser tremper l'osier toute une nuit dans l'eau. J'ai deux fils. Je leur montre comment faire et ils commencent à apprendre un petit peu". Un véritable savoir-faire que Nicolas Garcia est tout prêt à perpétuer.

Facebook

Twitter

Envoyer

MOTS-CLÉS

L'Escouto Can Plaou

Insertion professionnelle

Les actions en faveur de l'emploi

Fiche action n°4

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>En l'absence de qualification (savoirs de base très faibles), la plupart s'oriente vers des travaux saisonniers ou emplois précaires.</p> <p>L'AMPG met en place des actions en vue de renforcer l'autonomie sociale des personnes et développer des compétences de nature professionnelle.</p> <p>L'AMPG propose un accompagnement individualisé ou collectif durant les permanences emploi ou à tout autre moment sur RV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un accompagnement individuel (aide à la rédaction de CV, lettres de candidatures, inscriptions Pôle Emploi, agences intérimaires...) - simulations d'entretiens - informations collectives |
| Objectifs | <p>Engager une démarche vers l'emploi</p> <p>Définir un projet professionnel</p> <p>Acquérir ou compléter des compétences professionnelles</p> <p>Se former</p> <p>Créer ou développer une activité</p> <p>Accéder ou se maintenir dans l'emploi</p> |
| Mise en œuvre | <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité.</p> <p>Permanence emploi les lundis de 9h à 12h, les mercredis de 13h30 à 17h</p> |
| Résultats attendus | <p>Acquérir et développer des compétences de nature professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquérir des compétences de base - connaître le monde du travail et de l'entreprise (droits, devoirs, fonctionnement et organisation) - acquérir un comportement adapté au monde du travail - définir un projet professionnel adapté - connaître et utiliser les techniques de recherche d'emploi - créer ou développer son entreprise |
| Public visé | <p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « emploi » dans leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>Selon la demande</p> |
| Places disponibles | <p>Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels et aux heures des permanences.</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Selon la demande ou après orientation par le référent RSA</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

Insertion professionnelle

Les actions en faveur de l'emploi

Fiche bilan n°4

Résultats chiffrés

Permanences emploi :

- 37 permanences de janvier à décembre
- 63 présences (47 hommes + 16 femmes)
- 1 à 2 personnes par permanence

| P.E | MLI | MP2E | RSI | CMA | Auto | 16/18 | 19/25 | 26/35 | 36/40 | + 40 | H | F |
|-----|-----|------|-----|-----|------|-------|-------|-------|-------|------|----|----|
| 9 | 0 | 0 | 28 | 1 | 28 | 4 | 6 | 16 | 13 | 24 | 47 | 16 |

Au 31/12/2014, 26 personnes avaient "insertion professionnelle" dans leur contrat d'engagement RSA.
Un agent d'entretien des espaces collectifs en CUI sur la cité Escouto Can Plaou ; contrat renouvelé le 1^{er} août 2014, pour 12 mois.

Commentaires

Permanence emploi :

Augmentation du nombre de permanences (+ 18) par rapport à 2013, année de création du chantier « A2MAINS » qui nécessitait la présence de l'encadrant technique au détriment de sa présence dans le domaine de l'emploi.

Augmentation des personnes accompagnées (+ 20), avec une progression de la participation des femmes aux permanences (+ 12). Ces 16 participations féminines correspondent à 9 personnes.

Personnes suivies :

- 7 personnes sont suivies dans le cadre de l'auto-entreprise, soit une moyenne estimée de 8 RV par personne.
- 2 jeunes sortis du collège informés sur le CFA et l'apprentissage en présence des parents (sans suite).
- 2 jeunes hors cité accompagnés dans leurs démarches d'emploi et de formation (1 comme employé de libre-service et 1 pour le concours d'aide-soignant)

Nature de l'accompagnement :

Suivi administratif des demandeurs d'emploi et auto-entrepreneurs pour le maintien de leur statut.

Les auto-entrepreneurs sont plus présents sur les permanences et en demande de conseils sur leur couverture sociale, régime fiscal, déclaration de ressources (DTR et RSI). En revanche, nous ne sommes pas sollicités sur leur organisation professionnelle.

Les demandeurs d'emploi sont peu mobilisables sur une réelle recherche d'emploi. Mais chacune des venues nous permet de rappeler les points essentiels à connaître pour toute recherche d'emploi :

- la connaissance des structures d'insertion du territoire et de leurs activités
- les métiers porteurs
- la maîtrise des techniques de recherche d'emploi

Le public que nous accompagnons cumule de réels handicaps pour un accès à l'emploi direct : illettrisme, savoirs de base, qualification... Certaines personnes ont des savoir-faire qui pourraient être valorisés par une formation mais nous nous heurtons à une conception autre du monde du travail. Par ailleurs, nous observons une dynamique moins importante pour les jeunes générations que pour les plus anciens qui sont, pour la plupart, auto-entrepreneurs.

Perspectives

Réfléchir à de nouvelles modalités d'accompagnement vers l'emploi, en complément du suivi actuellement proposé (AMPG et droit commun), qui montre à présent ses limites en termes d'efficacité.

La réhabilitation des logements de la cité en 2015 par l'Habitat Audois qui devrait proposer des clauses sociales dans l'offre de marché public.

Un dossier de chantier d'insertion en débroussaillage des espaces forestiers sera déposé auprès des services de l'Etat et du département, avec un démarrage envisagé d'ici fin 2015.

Insertion sociale

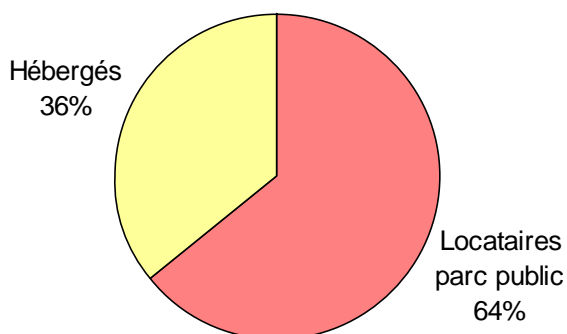
Le logement et cadre de vie

Fiche contexte

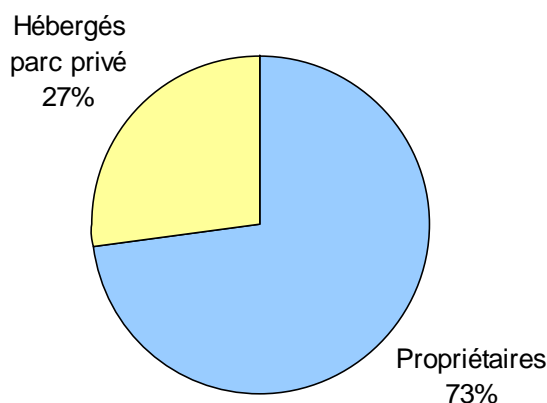
Le mode d'habité des usagers du centre social

Ces données regroupent les usagers résidents de la cité et des pourtours ; nous n'avons pas d'informations concernant les personnes usagers du centre social du centre ville de Lézignan et d'ailleurs.

Familles de la Cité Escouto Can Plaou



Familles des proches alentours de la Cité



Réhabilitation de la cité : depuis 2013, une réflexion est menée avec l'Habitat Audois pour une réhabilitation des 34 logements de la cité. Un diagnostic a été réalisé par les services techniques du bailleur. Il en ressort la nécessité d'envisager des travaux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des logements. En mars 2014, l'Habitat Audois a rencontré les habitants lors d'une réunion au centre social pour expliquer les grandes lignes de la future réhabilitation. Nous sommes en attente d'informations supplémentaires (nature des travaux envisagés, logements concernés, financement et date de démarrage).

Projet mairie/ piste périmétrale/ mise en sécurité de la pinède : 2 réunions avec Monsieur Azaïs, Directeur des services techniques de la Mairie, Monsieur Nolot, Conseiller Municipal chargé de la protection civile, des commissions de sécurité et accessibilité, des pompiers et de la cohésion sociale et le comité des usagers concernant la piste périmétrale et les travaux de nettoyage de la cité et ses pourtours à envisager début 2015.

Insertion sociale

Le logement et cadre de vie

Fiche action n°5

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>La cité compte 33 logements qui accueillent 52 familles. Il n'y a pas de possibilité de logement sur la cité pour les jeunes couples qui habitent chez un parent ou partent pour la ville dans des logements privés, quand cela est possible. La cité est entourée de terrains privatifs, au lieu-dit « la Fageolle », sur lesquels se regroupent 12 familles.</p> <p>L'AMPG propose :</p> <ul style="list-style-type: none">- une aide à la recherche d'un logement : informer sur les réalités locatives, connaître et faire valoir ses droits, aide à la constitution de dossier et dépôt de demande de logement.- une aide au maintien des locataires dans leur logement : informer sur les droits et devoirs des locataires, appui technique à l'entretien des logements, rencontre sur site avec le surveillant de l'Office HLM, médiation entre le bailleur social et les locataires. <p>L'AMPG met en place :</p> <ul style="list-style-type: none">- des actions d'accompagnement « cadre de vie » pour améliorer l'état et l'utilisation des espaces collectifs- des actions de sensibilisation sur le civisme « ordinaire » dans la cité et ailleurs- des actions de médiations entre habitants eux-mêmes |
| Objectifs | <p>Assurer la stabilité des conditions de vie dans le domaine du logement :</p> <ul style="list-style-type: none">- accéder et se maintenir dans un logement adapté- être en mesure de payer ses charges de logement <p>Veiller à l'accès à un habitat digne pour ces familles (logement et cadre de vie).</p> |
| Mise en œuvre | <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Permanence logement les mercredis de 13h30 à 16h ou sur rendez-vous durant la semaine.</p> <p>Permanence sur le centre social en partenariat avec la conseillère ESF du service social d'Habitat Audois, une fois par mois, selon les problématiques.</p> |
| Résultats attendus | <p>Une occupation adaptée des logements</p> <p>Le respect des obligations des locataires (droits et devoirs, paiement des loyers et charge, mise en état du logement, aménagements nécessaires, liens avec le voisinage)</p> <p>Le règlement des difficultés de stabilité dans le logement, notamment concernant les aspects sociaux et financiers.</p> |
| Public visé | Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « logement » dans leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social |
| Nombre de participants prévus | Selon la demande |
| Places disponibles | Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels ou aux heures des permanences selon disponibilité |
| Modalités d'entrée dans l'action | Selon la demande ou après orientation par le référent RSA |
| Calendrier d'exécution | Du 01/01/2014 au 31/12/2014 |

Insertion sociale

Le logement et cadre de vie

Fiche bilan n°5

Résultats chiffrés

1. Accompagnement social lié au logement
 - dans le cadre du RSA : 17 familles en suivi logement :
 - 9 familles « accès à un logement adapté et/ou s'y maintenir »
 - 8 familles « être en mesure de payer ses charges de logement »
 - hors cadre RSA : 10 familles suivies
2. Aide à la recherche d'un logement :
 - locataires : 4 familles de la cité ont fait une demande de mutation HLM sur le centre-ville
 - locataires parc privé : 1 famille a quitté la cité pour un logement en ville
 - hébergées ou locataires parc privé : la construction d'un complexe locatif HLM par Habitat Audois (lotissement Alanya) a encouragé un bon nombre de familles à déposer des dossiers pour accéder à un logement ; de ce fait, nous notons une forte demande d'aide à la constitution des dossiers de demandes de logement, lors de nos permanences administratives
3. Aide au maintien des locataires dans leur logement :
 - suivi technique des logements :

Depuis la contractualisation du contrat « multiservices » proposé par l'Habitat Audois à l'ensemble des locataires, nous n'assurons plus de petites réparations ou d'accompagnement du locataire pour les réaliser.
 - Action sur les dettes locatives et budget logement :

La réorganisation du service social d'Habitat Audois ne permet plus à la CESF, mandatée par le bailleur, de tenir des permanences sur la cité pour suivre les impayés.
4. Cadre de vie :

L'homme d'entretien en contrat CUI/CAE, 20 heures par semaine sur 12 mois, renouvelé depuis le 1^{er} août 2013, termine en juillet 2015 (mission d'entretien des espaces collectifs).

Commentaires

Aide à la recherche de logements :

Forte demande lors des permanences pour aider à constituer des dossiers de demande de logement social.

Aide au maintien des locataires dans leur logement :

Suivis des dettes locatives et du budget logement : depuis la réorganisation au sein de l'Habitat Audois, le suivi de ces dettes est totalement mené par les travailleurs AMPG pendant les permanences administratives (les 8 familles sous contrat RSA sont toutes inscrites dans ce suivi). Un point annuel est fait avec le bailleur social sur l'état des dettes et suivis des échéanciers.

Suivi technique : visite annuelle fait par Habitat Audois dans le cadre du contrat multirisque habitation. A la demande des usagers, une aide et une médiation pour signaler les dysfonctionnements sont proposées dans le cadre des permanences administratives.

Nous notons une surcharge réelle de suivis lors des permanences concernant la thématique logement.

Réhabilitation des logements :

Réunion avec la Mairie, Habitat Audois, AMPG et les locataires ayant l'objet d'échanger sur la future réhabilitation prévue en 2015.

Cadre de vie / Mieux vivre ensemble :

Réunion école Escouto / AMPG / habitants suite à des dégradations régulières à l'extérieur du bâtiment. Monsieur Ximenez, agent d'entretien, a encadré un jeune qui était en mesure de réparation PJJ.
Réunion SPA / habitants / AMPG pour une sensibilisation des chiens dangereux et à risques.
Deux réunions avec la Mairie, en présence de Monsieur Pigassou, Adjoint au Maire et son successeur Monsieur Nolot, du comité d'usagers de la cité (4 messieurs) ⇒ thèmes abordés : les containers à ordures ménagères, les bornes de tri, les chiens errants.

Réunions pour mise en place de l'action de nettoyage avec le Directeur des services techniques de la Mairie qui s'inscrit dans le projet municipal de mise en sécurité de la pinède.

Perspectives

Rencontres avec le bailleur pour la préparation de la réhabilitation de la cité et des clauses sociales.

Travail partenarial renforcé avec l'Habitat Audois et reprise des rencontres avec les locataires.

Démarrage action de nettoyage en partenariat avec la mairie début 2015.

Attente d'information concernant la réhabilitation des logements par l'Habitat Audois.

Insertion sociale

Les actions en faveur de la santé

Fiche action n°6

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>L'état de santé peut se révéler être un frein dans le parcours d'insertion sociale ou professionnelle de certains allocataires RSA. La santé d'un membre de la famille à supporter au quotidien, peut également être un obstacle pour d'autres.</p> <p>L'AMPG met en place des actions d'éducation pour la santé en collaboration avec nos partenaires du secteur, elle met en relation les usagers avec certains professionnels, elle apporte de l'information et accompagne les personnes dans leur parcours santé si nécessaire.</p> |
| Objectifs | <p>Se soigner Avoir une couverture sociale</p> |
| Mise en œuvre | <p>Accompagnements individuels selon les situations de façon informelle Mise en relation avec certains professionnels et/ou médiation Information, prévention individuelle ou collective</p> |
| Résultats attendus | <p>Sécuriser et renforcer les personnes dans leurs savoir-faire et autonomie concernant leur santé. Améliorer le parcours santé des bénéficiaires du RSA et des autres usagers du centre social, par la résolution de leurs problèmes santé qui constituent un frein à leur parcours d'insertion.</p> |
| Public visé | <p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « santé » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social.</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>Selon la demande</p> |
| Places disponibles | <p>Selon la demande</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Sur présentation au centre social</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

Insertion sociale

Les actions en faveur de la santé

Fiche bilan n°6

Résultats chiffrés

1. Personnes adultes suivies :
Dans le cadre du RSA : 22 personnes
 - 6 personnes en manque d'autonomie
 - 16 personnes plus autonomes dans leur suivi médical (quelle que soit la gravité de leurs pathologies)Hors cadre RSA : 13 personnes (retraités et adultes handicapés essentiellement)
2. Suivis dans le cadre des permanences administratives :
La santé a représenté 19% des actes, quel que soit le statut de la personne suivie et le lieu de résidence.
3. Suivis sur rendez-vous : 35 (se reporter à la fiche bilan n°1, accompagnement administratif sur RV).
4. Ateliers santé : 6 séances, 42 participations adultes, soit 7 personnes par séance.

Commentaires

L'accompagnement des personnes est organisé en deux temps distincts :

1. les permanences administratives permettent de régler les problèmes liés à l'accès au droit (actualisation des droits au régime obligatoire, première demande et renouvellement CMU, mutuelle et aide à la complémentaire santé) et d'apporter des réponses rapides aux problèmes santé simples (prises de rendez-vous, contacts partenaires médicaux et médico-sociaux, aide à la compréhension des ordonnances...).

2. le suivi santé sur rendez-vous correspond à deux réalités. D'une part, les personnes ayant le volet santé dans leur contrat d'engagement RSA. D'autre part, les personnes suivies pour des problèmes de santé lourds, hors RSA ; la complexité des dossiers ne permettant pas aux travailleurs sociaux un accompagnement pendant les permanences administratives.

Sont traités les problèmes médicaux nécessitant un suivi sur le long terme, en collaboration étroite avec le corps médical et social et en présence de la personne concernée pour l'impliquer dans la mise en place des protocoles médicaux et développer son autonomie dans la prise en charge de sa maladie. Ces temps individuels permettent d'informer les personnes sur la gestion quotidienne de la santé et de mener des actions de prévention en lien avec les professionnels. L'enjeu est bien de favoriser le respect des parcours santé pour pathologies lourdes qui sont essentiellement des maladies cardiovasculaires, diabète et syndromes dépressifs, même chez des personnes relativement jeunes.

Les ateliers santé : poursuite du partenariat avec AUDIAB

Ils sont destinés aux personnes diabétiques identifiées en 2013.

Les ateliers d'éducation thérapeutique ont concerné 9 personnes diabétiques. 3 personnes non diabétiques ont souhaité participer, soit au total 12 personnes accueillies sur ces ateliers.

Intervenants : infirmières, diététicienne, kinésithérapeute, podologue et médecin.

Contenu : préoccupations et attentes des participants, information sur le diabète et ses complications, conseils diététiques et ateliers de gymnastique douce.

Conséquences : amorce de prise de conscience sur les risques encourus, mise au point pour chacun sur sa situation, perspectives de solutions individuelles ou prises en charge individuelles globales. Il ressort que certains n'ont jamais bénéficié d'hospitalisation de jour ou de suivi paramédical adapté aux complications de leur diabète.

Les suivis individuels ont été mis en place à la suite des ateliers pour optimiser le suivi et proposer à chacun un calendrier de prise en charge médical adapté à sa situation. 7 bilans réalisés en fin d'année par un professionnel d'AUDIAB; programmation prévue pour 2015.

Perspectives

Poursuite des démarches d'accès aux soins, suivis individuels sur rendez-vous et développement des actions AUDIAB : ateliers collectifs ouverts aux non diabétiques et poursuite des bilans individuels et de leur prise en charge.

Insertion sociale

La vie sociale et familiale

Fiche action n°7

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>Un certain nombre de personnes bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne; autant de freins à leur insertion sociale ou professionnelle.</p> <p>Les activités collectives ou les accompagnements individuels sont des leviers d'actions qui permettent d'aider la personne dans ses difficultés quotidiennes. Les domaines d'intervention proposés par les travailleurs sociaux peuvent être contractualisés à la signature du contrat d'engagement.</p> |
| Objectifs | <p>Améliorer la gestion du quotidien Connaître ses droits et pouvoir les utiliser Assumer son rôle au sein de la famille Participer à l'environnement social et à la vie sociale</p> |
| Mise en œuvre | <p>Mise en place d'actions individuelles selon les situations après rendez-vous ou sous forme d'ateliers collectifs les mardis après midi.</p> |
| Résultats attendus | <p>Acquisition et développement de compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial.</p> <p>Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture, mise en présence, participation de groupes interculturels, partage d'activités extérieures).</p> <p>Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...)</p> <p>Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.</p> |
| Public visé | <p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « vie sociale et familiale » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>Selon la demande</p> |
| Places disponibles | <p>Selon la demande</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Selon la demande pour les entretiens individuels ou après orientation par le référent RSA pour les ateliers collectifs</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

Insertion sociale

La vie sociale et familiale

Fiche bilan n°7

Résultats chiffrés

1- Personnes suivies individuellement sur RV :
54 personnes dont 40 dans le cadre de leur contrat d'engagement RSA et 14 hors RSA

2- Actions collectives :

- Atelier « Remobilisation des jeunes » du 19 novembre 2013 à décembre 2014, séances hebdomadaires
7 jeunes de 17 à 20 ans concernés (3 garçons et 4 filles) dont 2 inscrits au RSA
24 séances réalisées avec 118 participations, soit une moyenne de 5 jeunes par séance
Implication d'une bénévole tout au long de l'action (compétences d'alphabétisation et remises à niveau)
- Atelier « couture » :
Mené depuis plusieurs années en partenariat avec l'association Petit à Petit, il a été suspendu en 2014 par manque de financement. Il devrait reprendre en 2015, certainement avec d'autres modalités de mise en œuvre.

Commentaires

1- Personnes suivies individuellement sur RV :
(Voir fiche bilan n°1)

2- Actions collectives « Remobilisation des jeunes » :

Cet atelier a été créé à la demande d'un groupe de jeunes particulièrement désœuvrés et perdus dans leur vie quotidienne et leurs perspectives d'avenir.

Après leurs 16 ans, âge qui marque la fin de la scolarisation obligatoire, la plupart des jeunes de la cité se voient confrontés à la nécessité de construire un quotidien et un avenir hors du cadre de l'école et des animations du centre social.

Entre deux statuts, celui du collégien et du demandeur d'emploi, deux à trois années se sont écoulées, avec un désapprentissage des savoirs de base et de la réalité quotidienne.

Ce temps hors cadre sur la cité a accentué un certain désœuvrement, une absence de prise de conscience de la réalité qui les entoure, mise à part le projet récurrent pour tous, à savoir créer une famille, alors que certains de ces jeunes avaient le potentiel pour une scolarité réussie.

Le manque de perspective a amené ce groupe de jeunes à nous solliciter pour que l'on « s'occupe d'eux », c'est-à-dire leur proposer des animations. Les travailleurs sociaux se sont saisis de ce décalage entre l'âge des jeunes et leurs attentes pour leur proposer un accompagnement et les amener à cheminer sur un parcours d'insertion.

Sans formation ni qualification qui pourraient leur permettre de se positionner sur le marché de l'emploi, les travailleurs sociaux ne peuvent pas les accompagner dans un parcours professionnel sans un important travail de fond :

- ⇒ révision des apprentissages de base : conjugaison, orthographe, utilisation du support informatique, temps d'expression et d'échanges
- ⇒ connaissance du monde du travail, des organismes mandatés pour les jeunes, de la formation et de la qualification, visite de la MLI et du Point Information Jeunesse à la MJC de Lézignan, inscription à Pôle Emploi
- ⇒ travail sur la mobilité

La participation régulière de ce groupe (5 jeunes par séance) a permis d'en orienter 2 vers la MLI intégrant ainsi le dispositif « Garantie Jeunes ».

Les travailleurs sociaux sont de plus en plus démunis pour accompagner des jeunes dont les savoirs de base et l'autonomie baissent d'année en année. Ce problème relève essentiellement de la responsabilité parentale dans un contexte de crise économique et de pénurie de l'emploi.

Insertion sociale

Les animations collectives familles

Fiche action n°8

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | <p>La famille est une entité essentielle pour la construction de l'enfant, de transmission de valeurs et de repères. De ce fait, elle joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale. Notre rôle est d'accompagner les familles, les confirmer et les soutenir dans leurs responsabilités parentales.</p> <p>La référente famille mène des actions qui peuvent être individuelles ou bien avoir une dimension collective. Les actions de la référente famille sont en lien direct avec les demandes des usagers, collectées par les membres de l'équipe. C'est cette remontée des informations par l'équipe à la référente famille, qui lui permet d'organiser ses accompagnements individuellement ou bien d'organiser des ateliers collectifs.</p> <p>La famille et l'intergénérationnel sont les deux leviers essentiels à nos actions.</p> <p>Un certain nombre de personnes bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne ; autant de freins à leur insertion sociale ou professionnelle. Les activités collectives ou les accompagnements individuels sont des leviers d'actions qui permettent d'aider la personne dans ses difficultés quotidiennes. Les domaines d'intervention proposés par la Conseillère ESF peuvent être contractualisés à la signature du contrat d'engagement.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gestion du quotidien Connaître ses droits et pouvoir les utiliser Assumer son rôle au sein de la famille Participer à l'environnement social et à la vie sociale |
| Mise en œuvre | <p>Accompagnement « VACAF » : lundi (15h30 - 17h), vendredi (11h - 12h). Créé en 1999, par arrêté ministériel, le service commun « VACAF » a reçu pour mission de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs au plus grand nombre de familles et d'enfants.</p> <p>Atelier cuisine : vendredi (9h30 - 11h)</p> <p>Action Educative Budgétaire : vendredi (13h30 – 16h30)</p> <p>Atelier loisirs parents : hors période scolaire, lundi et vendredi après-midi</p> |
| Résultats attendus | <p>Acquérir et développer des compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial.</p> <p>Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture, mise en présence, participation de groupes interculturels, partage d'activités extérieures).</p> <p>Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...)</p> <p>Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.</p> |
| Public visé | Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « vie sociale et familiale » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social |
| Nombre de participants prévus | Selon la demande |
| Places disponibles | Selon la demande |
| Modalités d'entrée dans l'action | Selon la demande pour les entretiens individuels ou après orientation par le référent RSA pour les ateliers collectifs |
| Calendrier d'exécution | Du 01/01/2014 au 31/12/2014 |

Insertion sociale

Les animations collectives familles

Fiche bilan n°8

Résultats chiffrés

- Atelier « cuisine » : 17 séances avec 43 participations, soit 2 à 4 personnes par séance
- Action Educative Budgétaire : 10 séances avec une participation moyenne de 2 à 4 personnes
- Réunion d'information collective ACF : 2 réunions totalisant 14 personnes
- Atelier « loisirs parents / enfants » : 10 séances avec la participation moyenne de 2 à 6 mères et de 4 à 12 enfants selon les thématiques
- Sortie au Théâtre de Narbonne : 3 rencontres ont été réalisées afin de choisir avec le groupe de femmes les spectacles qu'elles souhaitent voir. Puis 2 rencontres avec le théâtre pour mieux connaître le programme et orienter les familles. 2 spectacles avec une participation de 5 à 6 femmes par spectacle.
- séance AVS : 13 séances proposées dont 2 dans les locaux de la CAF de Lezignan avec une participation moyenne de 8 femmes par séance. 4 familles ont pu concrétiser leur départ en vacances avec un financement à 80% de leur séjour.
- VACAF : 2 familles accompagnées dans le cadre des bons d'aide au temps libre sur 5 rendez-vous. Ces 2 familles ont pu partir en vacances grâce à un financement de 50% de leur séjour.
- 4 femmes orientées vers les ateliers cuisine
- 4 femmes vers l'Action Educative Budgétaire
- 2 femmes vers les ateliers informatiques
- 4 femmes vers le droit commun

Commentaires

Les informations collectives sont animées conjointement avec le chargé de mission RSA. Les femmes ayant inscrit les ateliers de socialisation, sont convoquées afin de leur présenter les possibilités d'atelier qui s'offrent à elles. Ainsi, elles ont pu choisir les ateliers qui correspondent le plus à leurs attentes et besoins en rapport avec leur contrat d'engagement.

Atelier « cuisine » : temps d'échange et de rencontre autour de la cuisine

Au cours de ses séances, différentes thématiques peuvent être abordées telles que l'équilibre alimentaire (constitution de repas, conseils sur la préparation de goûters et / ou consommation de sodas, élaboration de menus complets...), mais également une part budgétaire sur les coûts des ingrédients, comment réaliser des économies, déchiffrer les promotions...

Les participantes sont également amenées à faire un travail de lecture par l'intermédiaire des fiches recettes. Toutes ses thématiques sont également retravaillées lors de la réalisation du livre de cuisine ludique qu'elles préparent (une fiche recette contenant : les ingrédients par personne, la préparation, le coût de chaque ingrédient, le calcul du prix par personne, des conseils pratiques...).

Atelier informatique

De plus en plus les différentes institutions demandent aux personnes de passer par le biais de l'outil informatique, surtout par l'internet dans leur communication (actualisation Pôle Emploi, déclarations trimestrielles CAF, Sécurité Sociale...). Il semble donc primordial d'accompagner les familles et de les rendre le plus possible autonomes. Ainsi un temps est ouvert aux personnes souhaitant s'initier à cet outil avec la possibilité d'utiliser les 2 terminaux du centre social.

Action Éducative Budgétaire

Il s'agit d'accompagner des familles dans toutes les démarches de leur quotidien en prenant appui sur l'outil budgétaire. Les familles reçues sont principalement celles orientées dans le cadre du contrat d'engagement par le référent RSA en lien avec les différentes problématiques repérées. En fin d'année les familles se sont montrées assidues mais ont tout de même nécessité de nombreuses convocations et rencontres pour intégrer l'atelier. Des rappels réguliers restent indispensables. Cependant, ces ateliers ont démarré à la rentrée de septembre 2014 donc à ce jour une analyse des effets positifs de l'atelier au long

terme sur le quotidien des personnes semble difficile (peu de recul).

Atelier loisirs parents / enfants

Ces temps favorisent la découverte en famille de lieux et d'activités qu'ils n'ont pas pour habitude de fréquenter. Les parents qui le souhaitent peuvent participer à l'élaboration du programme d'activité et à leur organisation. Ces sorties permettent à ces parents de prendre confiance dans leurs capacités éducatives et d'affirmer auprès de leur enfant le respect de l'autre et des espaces ou des installations. Les familles restent principalement attirées par des activités consuméristes avec leurs enfants (Aqualand, bowling, patinoire...).

Sorties au Théâtre de Narbonne

Une convention signée avec celui-ci, permet de proposer des spectacles à des tarifs très préférentiels. La participation de ce public reste difficile malgré la politique tarifaire du théâtre et l'important travail de rapprochement effectué depuis des années par l'équipe du centre social entre les structures culturelles et ce public. Les femmes acceptent dans ce cadre-là de plus en plus de s'ouvrir vers l'extérieur et voir des spectacles qui sortent de leur domaine de prédilection (Espagne, Flamenco...). Il s'agit d'un très bon outil de socialisation et d'ouverture vers l'extérieur.

AVS

C'est dans le cadre d'un agrément avec la CAF et l'Aide au temps libre que la référente familles a pu accompagner un groupe de personnes dans leurs démarches pour partir en vacances en été. Les personnes inscrites dans cette action doivent venir régulièrement aux séances proposées sur différentes thématiques liées aux vacances et à la vie quotidienne (réservation de séjours, mise en place d'un échéancier, préparations du séjour...). Des séances en commun ont été menées avec des conseillères de la CAF. Les familles étant parties ont fait un retour très positif sur leurs vacances que ce soit sur le lieu, l'accueil ou même l'impact de ces vacances sur leur contexte familial. Les familles n'ayant pu intégrer les Aide aux Vacances Sociales ont pu aussi être aidées dans leur démarches pour des départs en vacances classiques avec les Aide aux Vacances Familiales. Celles qui ont été empêchées de partir, l'ont été pour des raisons familiales essentiellement (décès, naissance, composition familiale → trop nombreux par rapport aux nombres de places possibles dans les locations). Parfois des délais trop courts entre les réservations et les départs ont limité le choix et surtout la disponibilité dans les structures d'accueil. Il est donc prévu pour l'année prochaine de démarrer le plus tôt possible les réservations.

Perspectives

Les ateliers Aide aux Vacances Familiales vont être reconduits en 2015 avec une continuité du travail en partenariat avec une conseillère CAF, ainsi que la possibilité d'intégrer des familles de la ville au projet.

Continuité également du travail en partenariat avec le chargé de mission RSA / AMPG pour l'orientation des personnes dans le cadre des ateliers Animation Collective Familles.

Travail avec différents partenaires afin d'étudier les possibilités de tendre vers l'extérieur pour les familles.
Maintien des divers ateliers proposés

Maintien du fonctionnement pendant les vacances scolaires dans le but de poursuivre les activités parents / enfants.

3 spectacles sont programmés pour la saison 2015 au théâtre de Narbonne dont 2 séances où le groupe sera élargi à la famille avec des spectacles adaptés à tous les âges.

Appui parental

La scolarité

Fiche contexte

Effectif des enfants scolarisés, suivis par le centre social

Année scolaire 2013-2014

| MATERNELLE | | ELEMENTAIRE | | | | SECONDAIRE | | | | EFFECTIF TOTAL | |
|-----------------|-----------|--------------|-----------|------------|----------|--------------|-----------|------------|----------|----------------|-------------|
| | | Traditionnel | | Spécialisé | | Traditionnel | | Spécialisé | | | IME CAPENDU |
| Petite Section | 7 | CP | 4 | CLIS | 1 | 6° | 6 | UPI | 4 | 1 | |
| Moyenne Section | 4 | CE1 | 9 | | | 5° | 4 | | | | |
| Grande Section | 8 | CE2 | 3 | | | 4° | 2 | | | | |
| CP | 5 | CM1 | 3 | | | 3° | 3 | | | | |
| | | CM2 | 1 | | | | | | | | |
| Total | 24 | | 20 | | 1 | | 15 | | 4 | 1 | 65 |

Pas de variation significative dans l'effectif par rapport à 2013. Sur cet effectif de 65 élèves, nous suivons la scolarité de 47 enfants correspond à 22 familles parmi lesquelles :

- 18 familles résident sur la cité ou les terrains proches :
 - o 15 familles sous contrat RSA / AMPG pour la scolarité (père et mère)
 - o 3 familles suivies hors RSA / AMPG
- 4 familles résident en ville, toutes sous contrat d'engagement scolarité RSA / AMPG (père et mère)

Pour les 18 autres enfants (tous scolarisés en maternelle à l'école d'Escouto), à la demande des parents résidant en centre-ville et sans contrat d'engagement RSA / AMPG, nous pouvons mener des actions ponctuelles.

Nouveaux rythmes scolaires :

Mise en place à la rentrée 2014 / 2015 d'un travail d'information et d'accompagnement réalisé auprès des familles concernées :

- aide à la compréhension et à la rédaction du questionnaire proposé par la ville
- création d'une plaquette d'information pour visualiser les temps dédiés aux TAPS (Temps d'Activité Péri Scolaire), les modifications horaires des temps scolaires et l'intégration du mercredi matin dans les nouveaux emplois du temps

Accompagnements :

L'AMPG propose 3 séances d'atelier CLAS en complément des séances d'études surveillées proposées après la classe par les établissements du primaire. Les parents que nous suivons n'y inscrivent pas leurs enfants pour des problèmes de transport et de l'existence des ateliers CLAS sur le centre social.

Ces établissements proposent également des temps d'accompagnement personnalisés éducatifs pour les enfants rencontrant des difficultés passagères ou plus importantes.

Le collège propose un accompagnement éducatif tous les soirs, de 16h30 à 18h, avec différents ateliers, mais aucun des collégiens suivis par le centre social n'a souhaité y participer.

Maintien du poste de professeur des écoles créé l'année dernière, pour les élèves en grande difficulté, à mi-temps sur le collège (toute l'année) et à mi-temps réparti sur les deux écoles primaires de la ville. 6 collégiens de la cité bénéficient de cet accompagnement.

Un transport scolaire AMPG :

Rotation effectuée : 11h30 (primaires) et 12h (collégiens) ; 13h30 (collégiens) et 14h (primaires). Le transport AMPG se fait en complément du transport scolaire assuré matin et soir par un transporteur privé dans le cadre du transport scolaire de droit commun financé par le Conseil Général de l'Aude.

Le transport AMPG concerne 8 enfants du primaire et 14 collégiens. Cela signifie que le transport de 13 élèves du primaire et d'1 collégien est assuré par les parents.

En image...



Appui parental

Les actions en faveur de la scolarité

Fiche action n°9

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | <p>La fonction parentale est un fil conducteur pour bon nombre de nos interventions, que ce soit, lors des permanences sociales, d'un point de vue administratif et accès au droit, dans le cadre de la scolarité, de l'animation, de la vie familiale, de la santé...</p> <p>Le centre social propose un accompagnement varié aux familles autour de la scolarité de leur enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des accompagnements individuels et collectifs - une médiation scolaire - des ateliers CLAS - un transport scolaire |
| Objectifs | <p>Notre objectif principal est bien de renforcer les liens parents / enfants et impliquer les parents dans leurs responsabilités parentales.</p> <p>Assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi : il s'agit de soutenir les parents dans leur rôle éducatif en les responsabilisant sur le parcours scolaire de leur enfant.</p> |
| Mise en œuvre | <p>Accompagnements individualisés sur rendez-vous</p> <p>La médiation scolaire : de façon informelle selon les situations, intervention auprès des établissements et auprès des familles.</p> <p>Ateliers CLAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les séances d'aide aux devoirs : lundi, mardi et jeudi : 17h30 à 19h - les séances lecture : après les séances d'aide aux devoirs <p>Le transport scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les primaires : 11h30 et 13h40 ; concerne 8 élèves - les collégiens : 12h et 13h10 ; concerne 14 élèves |
| Résultats attendus | <p>Une implication des parents dans le parcours scolaire de leur(s) enfant(s).</p> <p>Apprendre à développer des compétences de prise de décision, de responsabilités (suivis scolaires, vie familiale, responsabilité de parent, de chef de famille, de citoyen).</p> |
| Public visé | Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « scolarité » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social |
| Nombre de participants prévus | Selon la demande |
| Places disponibles | Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels et inscription aux ateliers collectifs |
| Modalités d'entrée dans l'action | Selon la demande ou après orientation par le référent RSA |
| Calendrier d'exécution | Année scolaire 2013 / 2014 |

Appui parental

Les actions en faveur de la scolarité

Fiche bilan n°9

Résultats chiffrés

- Accompagnements individualisés sur rendez-vous :
 - o Remobilisation des familles sur la fréquentation de leur enfant

| | MATERNELLE | | PRIMAIRE | | IME | SECONDAIRE |
|-------------------------|------------|-----------------------|---------------------|-------------------|-----|------------|
| | Petits | Moyens/ Grands/ CP | Ecole F. Mistral | Ecole M. Curie | | |
| | 66%* | 78% | 75% | 79%** | 70% | 40% |
| TOTAL par niveau | 65% | | 77% | | 70% | 40% |

* le taux de fréquentation chute à 51% si l'on tient compte de l'absence les après-midi des enfants de 2 ans (scolarisation à mi temps).

** ce taux ne tient pas compte de l'absentéisme préoccupant de 3 enfants : 1 en CLIS à Marie Curie et 2 en CE1 à Frédéric Mistral. Le taux chuterait alors à 60%, ce qui n'est pas représentatif de la fréquentation de l'ensemble des élèves du primaire.

- o Suivis dans le cadre du RSA : 19 familles, soit 37 enfants concernés
 - o Suivis hors RSA : 3 familles, soit 5 enfants concernés
- Médiation scolaire : 200 médiations réalisées entre les établissements et les familles
 - Ateliers CLAS :
 - o Les séances d'aide aux devoirs : 31 enfants inscrits, 75 séances, 580 présences, 8 enfants par séance en moyenne
 - o Bibliothèque du centre social : 75 séances, 37 prêts de livres à domicile, 18 enfants concernés
 - o Atelier conte en partenariat avec l'association « Lutins des Mers », financé par la Fondation Crédit Mutuel : 15 séances, 60 participations soit 4 enfants par séance sur les 12 concernés. Conte et compréhension + ateliers d'expression (créations manuelles et jeux)

Commentaires

L'accompagnement social individualisé vise à donner du sens à l'école, à responsabiliser les parents et à faire prendre conscience que l'école est un vecteur d'insertion.

- Remobilisation des familles sur la fréquentation scolaire de leur enfant
- Responsabilisation et soutien dans leur rôle éducatif, notamment dans le suivi du parcours scolaire, les apprentissages et le comportement

Fréquentation :

- Cycle préélémentaire et élémentaire : fréquentation en baisse au primaire par rapport à l'an dernier en raison d'un absentéisme préoccupant pour 3 enfants. Plusieurs réunions partenariales centre social / Directeur AMPG / Assistante Sociale du CMS / Directeur d'école pour rencontrer les familles ; un signalement pour un élève en situation dite préoccupante ; un jugement + 1 AEMO été 2014.
- IME : fréquentation scolaire en baisse due à un problème familial grave → médiation de l'AMPG (travailleur social et Directeur)
- Secondaire : fréquentation stable mais toujours insuffisante avec, en plus, un comportement inadapté au contexte scolaire pour certains élèves

Médiation scolaire au collège : participation à 3 réunions pour recevoir 9 familles au collège

Suivis dans le cadre du RSA : nécessité d'un recadrage par le référent RSA pour 10 familles, parfois en présence de l'assistante sociale de secteur. Parmi elles, 3 sont très peu ou pas mobilisables et nos multiples actions restent infructueuses. 12 respectent leur contrat et assument leur rôle parental.

CLAS : pour 2013-2014, création atelier conte grâce au financement Crédit Mutuel, non reconduit en 2015. Noyau d'élèves assidus sur les ateliers d'aide aux devoirs avec une bonne fréquentation globale.

Appui parental

La santé de l'enfant

Fiche action n°10

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | La prévention et l'information sur la santé des tout petits est une action que le centre social mène depuis de nombreuses années, en partenariat avec la PMI de Lézignan. Malgré une autonomie de plus en plus forte des mamans, nous maintenons notre partenariat avec la PMI. De la même façon, le centre social a construit un partenariat solide avec les médecins scolaires pour accompagner les familles dans le suivi des préconisations, ainsi qu'avec l'ensemble du corps médical. |
| Objectifs | Mobiliser les parents sur les questions liées à la parentalité de façon générale et à la santé plus précisément : <ul style="list-style-type: none">- assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi- se soigner (prendre soin de la famille) |
| Mise en œuvre | L'équipe PMI (médecin, puéricultrice) intervient un jeudi après-midi par mois. Les familles sont informées des dates des interventions PMI au travers de la plaquette mensuelle d'information des activités du centre social, distribuée à toutes les familles, et par affichage sur le centre social. Accompagnement individualisé pour les familles sur RV, en lien avec les personnels de santé. |
| Résultats attendus | Apprendre ou développer les compétences de prise de décision, de responsabilités (vie familiale, santé des enfants...) Développer les compétences à agir sur son environnement (vaincre les obstacles de la vie quotidienne...). |
| Public visé | Parents de jeunes enfants (moins de 6 ans) et parents d'enfants scolarisés. |
| Nombre de participants prévus | Selon demande |
| Places disponibles | Consultation PMI : selon calendrier. Suivis individuels : sur RV. |
| Modalités d'entrée dans l'action | Avoir un enfant âgé de 0 à 6 ans pour les séances PMI ou avoir un enfant scolarisé. |
| Calendrier d'exécution | Du 01/01/2014 au 31/12/2014 |

Appui parental

La PMI et santé scolaire

Fiche bilan n°10

Résultats chiffrés

1- PMI :

9 séances

12 mamans / 3 papas / 12 enfants présents (nourrissons de 0 - 2 ans : 10 ; enfants de 2 à 6 ans : 2)

Parmi ces 12 enfants, 7 résident sur la cité et 5 résident en ville

46 examens médicaux et 24 vaccinations réalisés lors des consultations

Nombre de naissances sur la cité en 2014 : 4

2- Santé scolaire :

Cette année, le centre social n'a pas été sollicité par l'infirmière scolaire pour la réalisation de bilan pour les enfants inscrits à l'école d'Escouto.

Commentaires

1- PMI :

Ces séances sont stables par rapport à l'année dernière. Même remarque pour le nombre d'enfants accueillis. A noter cette année, la venue de 3 pères avec leur épouse.

Ces séances sont bien identifiées par les usagers de la cité et de la ville. Le travail d'information par support plaquette mensuelle et affichage porte ses fruits. Nous n'avons plus, comme les années précédentes, à faire du porte à porte pour rappeler les dates de PMI. Les mères viennent sans avoir besoin d'un rappel préalable.

Le relais d'information mené par la puéricultrice porte également ses fruits.

Les mêmes sujets sont abordés au fil des permanences : les soins au nouveau-né et au jeune enfant, les vaccinations, l'hygiène alimentaire, le sommeil, l'éducation, l'importance des soins dentaires...

Le centre social sert également de relais lorsque les familles le souhaitent avec les structures hospitalières, les médecins généralistes et les spécialistes.

A rappeler le travail de la puéricultrice, qui se rend au domicile selon les besoins, après chaque naissance.

2- Santé scolaire :

A la demande des parents, le centre social peut aider à la compréhension et au remplissage de la fiche de préparation de la visite médicale au sein des établissements scolaires. Certaines familles peuvent demander l'aide du centre social pour comprendre les préconisations et mettre en place les prises en charge si nécessaire. Ce sont essentiellement des problèmes d'orthophonie, dentaires et ophtalmologiques.

Le centre social accompagne les familles dans les démarches à effectuer (prises de rendez-vous auprès de spécialistes...) et dans l'observance du parcours de soin de l'enfant dans le long terme.

3- Santé dans le cadre du RSA :

Cette année, le centre social a accompagné deux familles qui ont un volet « santé » pour leur enfant dans leur contrat RSA. Cela a concerné deux enfants ayant une problématique santé lourde.

Après un suivi important, les familles sont à présent relativement autonomes et font moins appel au centre social que l'an dernier.

De façon générale, la plupart des familles ont un médecin traitant et sont à même de suivre la santé de leur enfant et ne font appel au centre social que pour les questions complexes.

Appui parental

Les animations

Fiche action n°11

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | <p>La responsabilité parentale et la place des parents dans l'éducation des enfants se manifestent de façon différente au sein de la communauté :</p> <ul style="list-style-type: none">- les parents éprouvent souvent des difficultés à poser un cadre éducatif- le groupe familial n'adhère pas toujours au projet parental- le mode d'habitat regroupé influe sur les individus et donc dans l'éducation des enfants. <p>Le centre social propose des animations en direction des enfants de la cité (sur le centre social et hors centre social), le mercredi en période scolaire et pendant les petites et grandes vacances. Le centre social informe régulièrement les parents sur l'offre d'animation sur le territoire et les modalités d'accès. Ces animations permettent à l'équipe de renforcer leurs actions d'accompagnement et d'appui à la parentalité.</p> |
| Objectifs | Assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi |
| Mise en œuvre | <p>Un travailleur social, voire deux selon l'animation, avec transport AMPG. Effectif maximum de 6 enfants par demi-journée d'animation. Planning des animations affiché en début de mois avec dates limites d'inscription. Une participation financière minimale est demandée pour chaque animation.</p> <p>Participation aux animations du Conseil Général, selon les places disponibles</p> <p>Nos autres partenaires : la Mairie de Lézignan (contrat éducatif local, Accueil de Loisirs Sans Hébergement et avec la bibliothèque de façon régulière), la Maison Gibert, PEPS Aude, l'Association Ludule et la MJC.</p> |
| Résultats attendus | Apprendre à développer des compétences de prise de décision, de responsabilités (vie familiale, responsabilité de parent, de chef de famille, de citoyen). |
| Public visé | Enfants de la cité pour les animations centre social; leurs parents |
| Nombre de participants prévus | La réglementation limite à 6 enfants maximum par animation |
| Places disponibles | 6 places par animation |
| Modalités d'entrée dans l'action | Après inscription et participation au paiement de l'animation |
| Calendrier d'exécution | Du 01/01/2014 au 31/12/2014 |

Appui parental

Les animations

Fiche bilan n°11

Résultats chiffrés

1. Volume des activités réalisées

| | Nbre de ½ j d'animation | | Nbre de ½ j enfants | | Moyenne de participation enfants par ½ j |
|------------------|-------------------------|-------------|---------------------|-------------|--|
| | Nbre | % | Nbre | % | |
| AU CENTRE SOCIAL | 21 | 33% | 117 | 32% | 5,6 |
| A L'EXTERIEUR | 42 | 67% | 254 | 68% | 6 |
| TOTAL | 63 | 100% | 371 | 100% | 6 |

2. Type d'activités réalisées

| | | |
|-------------------------|--------------------------|----------|
| Activités aquatiques : | 23 demi-journées enfants | soit 37% |
| Activités culturelles : | 38 demi-journées enfants | soit 60% |
| Activités découverte : | 2 demi-journées enfants | soit 3% |

3. Répartition par âge

| Tranches d'âge | Nombre de ½ journées |
|----------------|----------------------|
| 4-8 ans | 129 soit 35% |
| 9-12 ans | 111 soit 30% |
| 13-16 ans | 131 soit 35% |
| Total | 371 soit 100% |

4. Répartition par sexe

| | Nombre de ½ journées |
|--------------|----------------------|
| Filles | 241 soit 65% |
| Garçons | 130 soit 35% |
| Total | 371 soit 100% |

Commentaires

Animations

Le nombre de demi-journées est quasi identique par rapport à l'an dernier ; légère progression du nombre global de participation enfant (+31). Ceci s'explique par la progression de la tranche 13/16 ans (131 ½ j participation en 2014 contre 37 en 2013) à relier au projet « des mots et des couleurs » mené par l'association Aux Z'Arts à la MJC qui a permis de fidéliser ce groupe d'adolescentes que nous accueillons à présent une fois par mois à leur demande.

En revanche, 2014 est marquée par la diminution de la fréquentation de la tranche des 9/12 ans (111 contre 170 ½ journées enfants en 2013) et particulièrement par les garçons qui désinvestissent massivement le centre social. Les parents n'ont plus aucune emprise sur ces jeunes.

Développement du partenariat (Ludule, bibliothèque de Lézignan) et démarrage d'animations avec la bibliothèque d'Ornaisons : atelier conte et activités partagées avec les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'Ornaisons (elles seront développées en 2015).

Atelier « Des mots et des couleurs » / Association Aux Z'Arts

Du 28/04 au 07/05/2014, grâce au financement de la Fondation SNCF : ateliers d'écriture et arts plastiques dans les locaux de la MJC pour un groupe de 7 adolescentes (assiduité à 100%, travail sur l'expression, la confiance, l'adaptabilité, la gestion du temps, le comportement et la relation à l'adulte); présentation au public intégrée dans la programmation de la MJC avec présence de toutes les mères.

Ce groupe participe depuis ce projet, aux animations proposées par le centre social pour cette tranche d'âge, de façon régulière et constructive.

Appui à la fonction parentale

Information données aux parents en début d'année sur les propositions d'activités sportives et culturelles sur le territoire. Sur la cité, seuls les garçons bénéficient d'activité (boxe, football et rugby). A noter une réelle implication des parents pour la boxe (entraînements, compétitions...) et des organisations familiales spontanées pour des loisirs à la journée ou courts séjours.

Autres

Rencontres régulières avec les différentes structures participant au Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Pays Corbières Minervois (PEPS, Petit à Petit, Ludule, CAF, Pays Corbières Minervois, centre social Moutoumet).

Cette année, 2 projets communs ont été déposés par le Comité Local du REAAP afin d'obtenir des subventions permettant l'information des familles sur les structures de soutien à la parentalité du territoire.

Premièrement une plaquette d'information a été réalisée, en regroupant tous les acteurs du territoire.

Organisation d'un après-midi « visibilité des acteurs de la parentalité » début septembre : participation de 20 adultes et 40 enfants usagers du centre social.

